



Appel à propositions
Résidence artistique Espace Naturel Sensible (ENS) de la Save
2018 - 2019
- Illustrateur jeunesse -

Afin de mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel (faune et flore) remarquable de l'Isère, le Département a créé un réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS). L'objectif est aussi de valoriser l'histoire et l'action de l'homme sur ces espaces, le patrimoine bâti, les pratiques et traditions agricoles, pastorales et sylvicoles, ainsi que les activités économiques.

L'éducation à l'environnement est également au centre de cette politique, notamment via la campagne « à la découverte des ENS » permettant aux scolaires de découvrir la nature au cours de sorties accompagnées par des animateurs agréés.

L'un des sites majeurs de ce réseau est l'ENS de la rivière Save situé dans le Nord de l'Isère. Celui-ci est composé de différentes zones humides (étangs, lac, marais, tourbières) accompagnant la rivière et ses affluents. En 2017, le site présente une zone d'intervention de 286 ha. Le Département de l'Isère est propriétaire de 152 ha sur ce périmètre.

L'un des enjeux de l'ENS de la Save est la valorisation culturelle du site. Ainsi, une résidence d'artiste est envisagée afin de valoriser le site et créer du lien avec les habitants. Cette action est prévue dans le plan de gestion de l'ENS et sera financée par le Département via sa politique ENS.

PARTIE 1 – ELEMENTS CONTEXTUELS

1.1 Présentation de l'Espace Naturel Sensible de la Save

Localisation de l'ENS de la Save

L'ENS de la Save est situé sur 4 communes rurales du Nord-Isère :

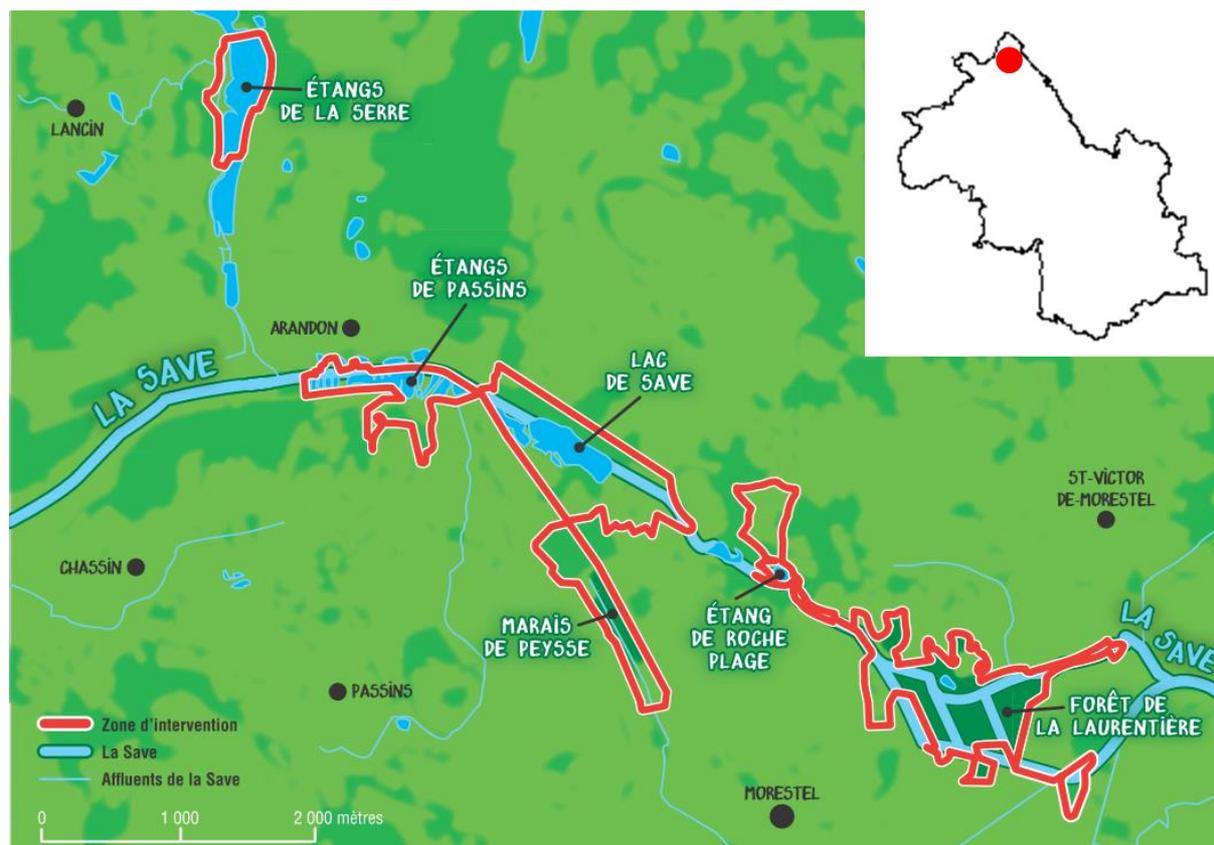
- Morestel : 4300 habitants, chef-lieu du canton de Morestel,
- Arandon-Passins : 1770 habitants,
- Courtenay : 1270 habitants,
- Saint-Victor de Morestel : 1100 habitants.

Il est divisé en 6 secteurs :

- étangs de la Serre : 2 étangs aménagés pour l'accueil du public,
- étangs de Passins : chaîne de plusieurs étangs longés par la Save, ces étangs résultent de fosses d'extraction de la tourbe.

- lac de Save : lac formé par le passage d'un glacier il y a 15 000 ans, il est traversé par la Save, le lac de Save sera ouvert au public en 2019. Il bénéficie d'un logement qui sera mis à disposition lors de la résidence d'artiste.
- étang de Roche-Plage : étang privé alimenté par la Save.
- forêt de la Laurentière : boisement humide accompagnant la rivière.
- marais de Peysse : marais alimenté par un affluent de la Save.

La carte ci-après présente les différents secteurs de l'ENS :



1.2 Les actions culturelles développées sur le territoire

L'ENS de la Save est situé au sein du territoire départemental du Haut Rhône dauphinois, espace riche en patrimoine historique et naturel. Loin des grandes agglomérations, le territoire cherche à développer une offre culturelle attractive et de qualité pour ses habitants. Début 2018, la compagnie théâtrale Locus Solus sera accueillie par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et le Département de l'Isère pour une durée de 3 ans dans l'objectif de dynamiser les initiatives culturelles du secteur.

Le site est à proximité de la commune de Morestel, citée dotée d'un centre-ville historique remarquable, mettant à l'honneur la peinture et notamment François Auguste Ravier dont la maison de famille est aujourd'hui un musée. La commune organise également tous les 2 ans un festival de poésie.

PARTIE 2 – OBJECTIFS DE L'APPEL A PROPOSITIONS

2.1 Objectifs généraux des actions culture au sein des ENS

L'émergence de l'ENS de la Save est récente et s'est faite au rythme de différentes acquisitions foncières par le Département dont la dernière remonte à avril 2017. L'un des enjeux de l'ENS est de permettre aux habitants d'investir ce site, notamment sur des secteurs qui étaient privés jusqu'à présent.

Cette perspective s'est notamment concrétisée dans le plan de gestion par l'objectif suivant : « Intégrer le site dans l'offre culturelle locale (littérature, poésie, peinture, etc.) ».

En effet, la valorisation culturelle de l'ENS est considérée comme un facteur déterminant de son intégration dans le territoire. Les événements culturels sont des moyens attractifs pour inciter les riverains à se rendre sur les lieux.

Les histoires racontées et les personnages qui les habitent permettent de se familiariser avec les lieux, de comprendre certains enjeux et par la suite de les investir.

Dans cet objectif de création de lien entre l'ENS et les habitants, plusieurs actions mêlant Nature et Culture ont été incluses dans le plan de gestion, dont la mise en place d'une résidence d'artiste.

2.2 Objectifs de la résidence d'artiste

Les objectifs de la résidence sont de 2 types :

- Illustration d'un recueil de nouvelles

L'une des finalités de l'ENS est de produire des outils pédagogiques et artistiques propres au site qui pourront être valorisés dans le cadre de projets d'éducation à l'environnement par exemple.

Dans ce cadre, une professeure des écoles et auteure jeunesse (Sylvia Saubin) a écrit 3 nouvelles (public cible : 7-10 ans). Une autre enseignante a écrit une quatrième nouvelle (public cible 10-13 ans). Mme Saubin a déjà été éditée chez l'Harmattan jeunesse pour le livre « Voler avec les cigognes noires ».

Les nouvelles sont disponibles sur simple de demande (contact à la fin du document).

Notre souhait est de partir de ces écrits pour éditer un recueil illustré permettant aux élèves de s'approprier le site en faisant un lien entre les histoires et les lieux.

L'objectif est donc de réaliser l'illustration de ces textes afin de permettre la finalisation de cet outil.

L'ouvrage sera ensuite édité et distribué gratuitement aux médiathèques et écoles locales. Il sera également accessible en libre accès en format numérique depuis le site du Département de l'Isère afin que toutes les écoles prévoyant des sorties sur l'ENS puissent bénéficier de cet apport.

- Réalisation d'actions de médiation culturelle

Parallèlement à l'illustration des nouvelles, la résidence a pour objectif **la mise en place d'actions de médiation auprès de différentes classes des communes de l'ENS.**

Ce travail se fera en lien avec un projet de découverte de l'ENS mené par les classes avec l'appui d'un animateur nature (campagne « à la découverte des ENS »). La finalité étant la réalisation d'un album par écoles (4 écoles visées). L'artiste sélectionné aura pour rôle d'accompagner les classes dans la réalisation de ces albums.

PARTIE 3 – CONTENU DU PROJET

Il est proposé d'accueillir l'artiste en résidence pendant deux périodes de 6 semaines avec une présence sur place **de minimum 50% du temps envisagé :**

- une période de 6 semaines de mi-octobre à fin novembre 2018,
- une période de 6 semaines de début mars à mi-avril 2019.

Ces périodes sont relativement fixes de par la disponibilité du logement mis à disposition.

Durant ces périodes de résidence, il est attendu :

- l'illustration de 4 nouvelles :

Il sera demandé à l'artiste la production de 25 illustrations : 20 illustrations des nouvelles (5 par histoire) + 4 cartes schématiques de chaque site resituant certains lieux emblématiques + 1 illustration de couverture de l'album.

Ces illustrations doivent permettre de faire le lien avec les sites. Il est donc important qu'elles contiennent des éléments clairement identifiables. Pour cela, il est souhaité que l'artiste soit présent en continu sur les lieux pendant au moins la moitié de la période de résidence afin de pouvoir saisir au plus juste l'esprit et l'image des sites. Une visite des différents secteurs de l'ENS sera réalisée en début de résidence avec le gestionnaire de l'ENS.

- la mise en place d'ateliers au sein des écoles de l'ENS :

Un appel à candidature sera lancé auprès des écoles des quatre communes concernées afin de sélectionner deux classes dans chacune des écoles (niveau cycle 2, voire cycle 3).

Au total, 8 classes seront impliquées sur le projet. Chacune d'entre-elle bénéficiera de 4 interventions d'1h30 réparties sur les 2 périodes de résidence. L'artiste sera donc mobilisé sur 16 demi-journées d'atelier (3h) pour l'ensemble de la résidence. Au sein de chaque école, les deux classes travailleront en commun à la production d'un album illustré. L'histoire sera écrite par les enfants (travail animé par le(a) professeur(e) des écoles) à partir des sorties réalisées sur le terrain avec un animateur nature.

Lors des ateliers, l'intervention de l'artiste sélectionné consistera d'une part à présenter et faire connaître le métier d'illustrateur et d'autre part à accompagner les élèves pour l'illustration de leurs histoires.

L'artiste sélectionné sera chargé d'organiser la mise en place et le déroulement des

ateliers en lien avec les professeurs des écoles concernés.

Ainsi, à l'issue de cette résidence de 12 semaines, plusieurs productions autour de l'ENS seront abouties (avant les vacances d'été 2019) :

- l'édition par le Département de 4 nouvelles illustrées au format broché ainsi que sa mise à disposition gratuite en ligne,

- l'édition par chacune des écoles d'un album créé par les élèves en rapport avec l'ENS.

Le temps de travail de l'artiste se répartira de la façon suivante : 70 % de temps de création personnelle et 30 % de préparation et d'intervention en médiation culturelle.

- Profil envisagé :

La résidence devra répondre aux attentes suivantes :

- un illustrateur ayant une sensibilité pour la nature dans sa démarche artistique. Les illustrations devront être suffisamment précises pour assurer leur vocation pédagogique (le gestionnaire ENS pourra accompagner l'artiste sur ce point),

- un artiste ayant l'expérience dans la conduite d'atelier avec des enfants de cycles 2 ou 3,

- une présence minimum sur place, au sein du logement mis à disposition, représentant la moitié de la période totale de résidence.

PARTIE 4 – CONDITIONS DE REALISATION

4.1 Les modalités de suivi de la résidence

La résidence sera suivie par un comité de pilotage technique composé de techniciens du Département. Le comité de pilotage politique sera composé des élus du comité de site et des membres du comité technique.

4.2 Description du logement mis à disposition

La maison est située au sein de l'ENS de la Save, au bord du lac de Save sur la commune d'Arandon-Passins. Le site est actuellement fermé au public.

Il y a un petit espace de prairie devant la maison et une terrasse équipée d'une table. Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée présentant une cuisine-salle à manger de 35 m². L'étage comporte un wc salle de bain et deux chambres (12 m² et 15m²). L'une des chambres bénéficie de la présence d'une terrasse.

La maison est meublée (four, gazinière, canapé, 1 lit 2 places, 1 lit une place, étagères, armoire). A noter qu'une machine à laver située dans un garage attenant est prêtée le temps de la location.

Les sols sont composés de parquet flottant (chambres) et de carrelage (cuisine – salon). Le chauffage est assuré par un poêle à granulés bois. Un stock de granulés est mis à disposition de l'artiste. La personne retenue aura la charge d'alimenter le poêle à granules et d'assurer son nettoyage régulier. Les animaux domestiques ne sont pas autorisés.

L'artiste pourra accueillir sa famille dans le logement durant la résidence.

La maison est située dans un très beau cadre (présence du lac et de boisements).



Photo de la maison.



Vue sur le lac depuis la terrasse.

4.3 Les délais de réalisation

Les périodes de résidence sont fixées :

- 15 octobre/30 novembre 2018 (la première semaine sera consacrée à la découverte du site et à la rencontre avec les équipes enseignantes)
- 4 mars/13 avril 2019

Etant donnée l'occupation du logement par les animateurs ENS lors de la campagne estival du Département, les dates sont relativement fixes.

4.4 Conditions financières

L'illustrateur se verra attribuer 5000 € brut par période de résidence, versés en droit d'auteur (10 000 € brut pour l'ensemble de la résidence).

Les frais de déplacement et de restauration seront à la charge de l'illustrateur. L'illustrateur sera logé sur l'ENS de la Save à titre gratuit.

Les droits d'auteur liés aux illustrations réalisées dans le cadre du recueil de nouvelles sur l'ENS seront cédés au Département dans le cadre d'une édition de l'ouvrage suivie d'une distribution gratuite et d'une mise en téléchargement depuis un site internet.

Les illustrations originales du recueil de nouvelles seront confiées au Département.

4.5 Le contenu des propositions

L'artiste devra fournir :

- une note d'intention sur le projet de résidence,
- une présentation succincte des projets réalisés et en cours,
- des exemples d'illustrations autour de la nature nous permettant de saisir l'univers artistique de l'illustrateur,
- des références sur des animations d'ateliers menés avec des enfants de cycle 2 et 3.
- l'inscription au registre des auteurs illustrateurs.

4.6 Les modalités de candidature

Plusieurs artistes sont sollicitées pour cet appel à propositions. Chaque artiste doit transmettre une proposition pour **le 13 avril 2018**, à l'adresse suivante :

***Maison du Département Haut Rhône Dauphinois
A l'attention de M. Piolat Joanny
45 impasse de l'ancienne gare BP 138
38460 Cremieu***

Un envoi par mail (joanny.piolat@isere.fr) est également possible – demander une confirmation de réception.

Un jury sera organisé pour auditionner les artistes présélectionnés. La date envisagée (à confirmer) serait le 29 mai après-midi en mairie de Morestel.

*Pour les personnes étant intéressées par l'appel à projet, une **visite de site** et du logement est proposée **le mardi 27 mars avril 2018 de 14h à 16h**. Elle sera menée par le gestionnaire de l'ENS et permettra aux candidats de mieux connaître le site. L'inscription est obligatoire auprès du gestionnaire de l'ENS (cf contact ci-dessous). Cette visite n'est pas obligatoire pour répondre à l'appel à projet.*

Suite à la réception des dossiers, des auditions sont prévues en présence de représentants du Département, et d'autres partenaires associés.

Pour tout renseignement :
Le gestionnaire de l'ENS : Joanny Piolat
joanny.piolat@isere.fr
Tél. 04 74 18 66 38
Mobile. 06 75 27 51 95